



Sud-Solidaires BPCE

Section CEAPC

24, Rue du 24 février – 79000 NIORT

tel : 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

mel : sudceapc@yahoo.fr

www.sudbpce.com

 SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

COMPTE RENDU *Sud-Solidaires* DU COMITE D'ENTREPRISE DU 11 janvier 2018

Info-Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation du département Collectivités-logement social et économie mixte :

La présentation de ce point avait été faite au CE de décembre. Depuis le CHSCT a rendu un avis défavorable.

Parmi les élus au CE, la CGC s'abstient, le SU, la RSP et Sud-solidaires votent Contre au motif qu'une fois encore la direction ne fait aucune évaluation de la charge de travail et diminue les effectifs (19 en 2011, 15 en 2012 et 13 aujourd'hui)

Information du CE sur le budget 2018 de la CEAPC :

Présentation de P.H. LOUINEAU (directeur contrôle de gestion et pilotage)

Le cadre de taux va être déterminant sur l'évolution de nos résultats.

Une augmentation des encours de collecte est prévue (+2,9%) essentiellement du fait de l'augmentation des Dépôts à Vue (DAV) et livrets.

Les ressources à terme vont baisser à cause des tombées d'emprunts et l'impossibilité d'en émettre de nouveaux, les taux étant très bas.

La croissance des encours de crédit sera plus importante que la croissance des ressources, la CEAPC va donc avoir recours au refinancement.

Le contexte de remontée des taux fait qu'il ne devrait pas y avoir de vague de réaménagement aussi importante que sur les années précédentes.

On est dans une logique de baisse du PNB sous l'effet de la baisse de l'intermédiation.

La marge commerciale baisse, les frais de gestion sont maîtrisés. Diminution du coût du risque.

Demande d'explications par le CE sur les conséquences économiques du POS préalablement à l'exercice d'un droit d'alerte économique:

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de l'intersyndicale CGT/RSP/SAGACE/Sud-solidaires.

Il s'agissait pour nous d'avoir des réponses de la direction et en l'absence de celles-ci, de demander le vote d'un droit d'alerte économique afin de nommer un expert nous permettant d'analyser les conséquences économiques du POS et les effets de RHD20#20.

Après échanges de questions, l'intersyndicale demande un vote.

Le SU et la CGC votent contre, Sud et la RSP pour.

Il n'y aura donc pas de droit d'alerte économique

Info du CE sur le dispositif TBA 2018:

La présentation est faite par JP SEUVES (cf doct joint)

Les élus font remarquer que les objectifs identiques pour les GC et ChC sont défavorables aux GC qui ne disposent pas du même temps commercial.

JP SEUVES précise que la direction n'a pas souhaité bouleverser le nombre de ventes attendues par métier.

Nous regrettons le fait que la prévoyance et l'IARD soient scindées en 2 lignes et donc plus difficiles à atteindre.

Les élus ont demandé que le mois de janvier soit considéré comme gagnant pour tout le monde. Cela ne semble pas à l'ordre du jour.

Information Consultation du CE sur le projet RHD20#20 Pro:

Présentation par P. RIVIERE (directeur du marché des PRO)

Création d'un Middle office Pro avec 5 postes (un par région), qui ne fera de l'assistance que sur les entrées en relation (sachant que 52,6% des nouveaux clients nous quittent dans les 6 premiers mois).

Création d'un centre d'affaires Grands Pro (CA supérieur à 750 K€) avec création de 7 postes de chargés Grands Pro et un directeur.

Il y aura 3 centres d'affaires, un à St Pierre d'Irube, un à La Rochelle, un à Bordeaux

Il y a 13 créations de postes mais dans le même temps 6 postes de GC PRO vont disparaître. A notre question de savoir qui allait recevoir les clients de ces GC PRO, P RIVIERE a dit que ceux-ci seraient répartis sur d'autres GC Pro.

L'avis du CE sera donné après avis du CHSCT.

L'équipe Sud-Solidaires : Annie DUHART, Gilles MENANDEZ, Anthony PALLU et Hélène FEUGA